

**Procès-verbal du conseil de l’UFR SVTE du 17 février 2020 à 9h30 - Salle W. Maathaï**

**Etaient présents** :

**Collège A**

* *Présents ou représentés :*

M. FAIVRE, M. CHERKAOUI-MALKI, M. FARA (à partir de 10h05), Mme LEBORGNE-CASTEL, M. NARCE, Mme VENNIN, M. WENDEHENNE (à partir de 10h10)

Excusée : Mme LE BON

*Absents :* M. DEMARQUOY, Mme LELOUP

**Collège B**

* *Présents ou représentés :*

Mme ABED-VIEILLARD (à partir de 10h05), Mme GERBEAU-PISSOT, M. MANIERE (procuration à Mme ABED-VIEILLARD), M. MOREAU (procuration à Mme VERNOUD), Mme OLIVE (procuration à M. PELLENARD), M. PELLENARD, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, Mme TROMPIER (départ à 10h20, retour à 12h05), Mme VERNOUD

**Collège des personnels BIATSS**

* *Présents ou représentés :*

Mme BELLENGER (procuration à M.DER), M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN

* *Absent :* M. ROLLIN

**Collège des usagers**

* *Présents ou représentés :*

 M. SURGOT (départ à 12h10), M. RIOLET (départ à 12h10), Mme KAISER, M. MICONNET, M. ALOGUES, M. MUSCAT, Mme SAPALY, M. DI FILIPPO (suppléant)

* *Absents :* Mme BOUSHIQ, Mme LECOMTE, M. CHENET, Mme FLEURY, Mme FARGE

**Collège des personnalités extérieures**

* *Présents ou représentés :*

M. ROUZET, Mme GEE, M. GERVAIS (procuration à M. WENDEHENNE)

* *Absents :* Mme LUSTRAT, M. MONNOT, Mme VAN WYMELBEKE, M. ANSEL, Mme FOUGERON

**Membres consultatifs**

* *Présents :*

Mme CLERGET, responsable administrative de l’UFR, M. COLLIN, responsable du département ETEC

* *Absent :* M. BELLENGER, responsable du département SAVAN, M*.* BATT, responsable du département LAS

**Membres invités**

* *Présentes :*

 Mme CASAS, responsable de l’antenne financière, Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité

* *Excusée :* Mme FLACANDJI-MONASSON, secrétaire de direction
1. **Accueil de nouveaux membres du conseil**

Le Directeur d’UFR accueille deux nouveaux membres du conseil d’UFR et les invite à se présenter : Madame Christelle GEE, personnalité extérieure représentant Agrosup Dijon et Madame Patricia GERBEAU-PISSOT, maître de conférences.

1. **Approbation du PV du 13 décembre 2019**

Aucune observation n’étant formulée, le PV est approuvé par :

**23 pour, 2 abstentions**

1. **Informations du Directeur d’UFR**

**🞟 Compte-rendu de la conférence des directeurs de composantes du 23 janvier 2020**

* Engagement d’un dialogue de moyens entre l’établissement et le rectorat qui aura la possibilité d’agir sur l’enveloppe budgétaire à hauteur de 5%. L’une des problématiques désormais classique est le GVT qui ne sera plus compensé par l’Etat.
* Conventionnement de la COMUE avec le CNRS: le CNRS ne souhaitant conventionner qu’avec un seul établissement (condition émise par le CNRS pour un soutien au plan d’action I-Site), il y aura donc une convention entre UBFC et le CNRS, et une autre entre l’uB et UBFC.
* Deux appels d’offre lancés dans le cadre du PIA3, projets à déposer au plus tard le 10.03.2020 : d’une part, projet SFRI (projet de trois EUR regroupées) et, d’autre part, projet IDeEs (Initiatives entrepreneuriales des étudiants). Le projet SFRI devrait structurer fortement nos masters. L’EUR EIPHI a déjà été acceptée, les deux projets d’EUR restant concernent directement notre UFR : le projet d’EUR «INTHERAPI » Santé» sera porté par M. NARCE(uB) et E SEILLES (UFC) et le projet d’EUR TRANSBIO « environnement/aliment » sera porté par L. BENEY (uB ASD), R. SCHEIFLER (UFC) ET F. MARTIN (INRAE Dijon). Le projet SFRI est lui chapeauté par M. JACQUOT de l’UFC.

M. NARCE apporte des précisions sur l’historique et les objectifs de ces projets d’EUR : en 2017, 3 projets ont été déposés et un seul a été retenu. En 2018, l’uB n’a pas pu candidater car cela concernait les établissements qui n’avaient pas d’Idex et d’I-Site. L’objectif est de construire des graduate schools, de renforcer l’attractivité internationale de nos formations de niveaux M et D, de garantir le lien avec le niveau L et de développer les interactions avec le monde économique. L’idée est de construire un international graduate Institute, composé de 3 graduate schools :

- axe 1 « EIPHI » associant les laboratoires FEMTO et ICB,

- axe 2 « territoire, environnement, aliments » associant l’uB, l’UFC, Agrosup Dijon, le CNRS et l’INRAE, avec une cible de 190 étudiants (150 masters et 40 doctorants

- axe 3 « santé et soins individualisés intégrés » associant 10 partenaires dont l’uB, l’UFC et le CHU.

M. NARCE ajoute que si I-Site est perdu, nous avons l’assurance d’avoir quand même les financements. Il s’agit de projets à 9 ans, avec évaluation internationale.

- I-site : le Directeur d’UFR précise que la dernière version du plan d’action a été acceptée par le ministère et que ISITE est donc reconduit dans le schéma initial, jusqu’à la fin de la période probatoire.

- FORTHEM : un financement complémentaire de l’Etat français va être attribué, à hauteur de 700 €. Les axes retenus sont des projets de recherche partagés et des campus territoriaux.

Une rencontre des partenaires a eu lieu à Dijon du 14 au 16 janvier. L’accent est mis sur le work package (WP) « mobility » et sur le WP « labs » dont le Lab « food science ». La création d’un master « microbiology-food-environnement-health » s’appuyant sur le master MPAA sera proposée, avec le S3 à Dijon en anglais.

M. NARCE a l’impression que l’ouverture vers des aspects sociétaux relevant des SHS a été réduite et que l’on est désormais davantage sur du process. Il existe déjà 2 masters en microbiologie, ce serait donc un 3ème.

Le Directeur d’UFR y voit une solution pour redynamiser MPAA.

MmE LEBORGNE CASTEL regrette que les discussions autour de ce master soient intervenues après présentation à Forthem.

M. WENDEHENNE pense que la question de la redondance par rapport à ce qui existe se pose.

M. RIALLAND a l’impression qu’il faut remplir une coquille vide. Il faudra être vigilant sur le contenu.

Le Directeur d’UFR ajoute que la commission de l’enseignement de l’UFR devra travailler à son contenu.

**🞟** **Elections aux conseils centraux de l’uB**

La participation étudiante à l’UFR a été moindre, une centaine de votants en moins. Toutefois, le taux de participation est supérieur au taux de l’uB. Ces élections seront suivies de la désignation des personnalités extérieures puis de l’élection du président de l’université.

**🞟** **Réforme des études de santé**

Le Directeur d’UFR annonce 770 places en PASS, 272 en LAS ; des ATER seront affectés aux composantes pour assumer le coût.

Les négociations ont été difficiles avec le ministère et le rectorat sur les aspects matériels, la capacité d’accueil a été augmentée à hauteur de 130 environ pour toute l’uB. 4 UFR ont été appelées à augmenter leur capacité d’accueil : STAPS, droit, sciences et techniques, SVTE. Notre UFR comptera 76 étudiants en LAS à la rentrée 2020. L’UFR SVTE devait obtenir 2.5 ATER, et un mi-temps secrétariat pour la mise en place des emplois du temps notamment.

M. MICONNET souhaite savoir si les maquettes vont changer.

Le Directeur d’UFR répond que la fiche filière de L1 sera inchangée. Les étudiants de LAS devront prendre une option « UE santé » et seront dispensés de certains enseignement pour pouvoir comptabiliser l’UE santé à 10 ECTS.

M. CHERKAOUI MALKI mentionne un point important : les redoublants devront passer par Parcoursup s’ils souhaitent être inscrits dans ce parcours LAS. A ce jour, 696 candidatures en LAS et 910 dans la L1 classique sont saisies.

M. COLLIN souligne que, certes, le nombre de TP va diminuer mais qu’il va falloir assurer 100 heures en santé que représente l’UE filiariusée SVTE à destination des étudiants de PAS.

M. MICONNET souhaite savoir si l’hypothèse d’une UE filiarisée mutualisée avec l’UFR sciences et techniques a abouti.

Le Directeur d’UFR répond que c’était demandé par l’UFR sciences et techniques mais que l’UFR SVTE a fait le choix de proposer une UE filiarisée propre.

**🞟 AAP région**

Une partie de l’enveloppe est destinée à Femto et à LIPSTIC. Le reste se distribue sur les dispositifs habituels Amorçage, ANER, Envergure.

**🞟 AAP « EQUIPEX + »**

Il est destiné à l’acquisition de nouveaux équipements fortement mutualisés (de 1 à 20 M € par projet). Ces équipements doivent structurer communautés scientifiques à l’échelle nationale sans doute.

Deux axes privilégiés

1 axe numérique : développement des grands centres de calculs nationaux et data center régionaux.

1 axe générique : équipements clefs dans structuration de communautés scientifiques. (synergie entre laboratoires ou avec partenaires privés)

Date limite : 10 mai.

**🞟 JPO du 22.01.2020**

Le Directeur d’UFR fait état de nombreuses questions posées par des lycéens de première sur les options à prendre en terminale, ainsi que des interrogations autour de la L1 LAS.

**🞟 Plate-forme Moodle**

Dans le cadre de la migration de PLUBEL vers MOODLE, une présentation des outils a été réalisée à l’UFR, notamment une application d’examens à distance. Il est demandé à l’UFR de désigner un correspondant, lequel n’aura pas besoin de compétences techniques. Des formations internes à l’UFR seront organisées localement si plus de 10 participants sont intéressés.

**🞟** **Avancement du projet de reconstruction des serres**

Le projet avance rapidement, l’avant-projet définitif devrait être présenté mi-mars.

**🞟 Lancement de la campagne de signature des contrats de réussite pédagogique**

L’application a été ouverte le 20 janvier, 360 dossiers ont été complétés, dont 310 sont complets et 125 validés.

1. **Questions financières**

**🞟 Tarifs de la plate-forme DImaCell**

Mme CASAS précise que l’objectif est d’actualiser les tarifs d’utilisation des appareillages : augmentation du prix du MEB et modification de certains forfaits.

**Unanimité (30 pour)**

1. **Questions statutaires**

**🞟** Vote sur la proposition du conseil du département SAVAN de désigner Mme Laurence DUBREZ, chargée de recherches à l’INSERM, en qualité de responsable du parcours de M2 « Signalisation Cellulaire et Moléculaire » :

**Unanimité (30 pour)**

**🞟** Vote sur la proposition du conseil du département licence de désigner M. Laurent BONNEAU, maître de conférences, en qualité de responsable du parcours de L3 BGSTU :

**Unanimité (30 pour)**

Le Directeur d’UFR rappelle les autres vacances de responsabilités pédagogiques au 01.09.2020 : licence professionnelle DPGE (pas de candidature), M2 EGRP qui n’ouvrira pas à la rentrée 2020 (discussion en cours autour d’une éventuelle candidature), L3 STE (1 candidat à ce jour).

1. **Questions pédagogiques**

**🞟** **Compte-rendu de la Commission de l’enseignement, de l’aide à la réussite et de l’insertion professionnelle du 14.02.2020 :**

* **Modification de la fiche filière du M1 SEME**

Il s’agit de passer l’UE « analyse physico-chimique des sols » en contrôle continu.

**Unanimité (30 pour)**

* **Modification de la maquette du parcours de préparation aux concours B (L1, L2, L3)**

Le Directeur d’UFR explique qu’actuellement le concours a lieu après la L3, après l’entrée en vigueur de la réforme, ce sera après la L2. Le concours évoluera vers moins d’exigences en maths-physique et davantage en chimie et sciences et société. Certains enseignements vont passer de la L2 à la L1 et il y aura des modifications en L3. Le surcoût total est de 90 heures, qu’il sera possible d’éponger avec la biologie intégrative en L1 qui n’ouvre pas.

**Unanimité (30 pour)**

* **Fiche filière du L1 LAS**

M. CHERKAOUI explique qu’il faudra deux fiches filières pour la L1 : la L1 classique et la L1 LAS avec l’introduction d’une UE santé au S2 en e-learning. Seuls les étudiants inscrits en L1 LAS pourront suivre cette UE. En conséquence, les ex-étudiants de PACES par exemple ne pourront suivre cette option, selon ce qu’a indiqué la gouvernance.

Le Directeur d’UFR pense qu’il faudra revoir ce point avec la nouvelle gouvernance.

**Unanimité (30 pour)**

* **Contenu de l’UE filiarisée L1 PASS**

Le Directeur d’UFR rappelle qu’il s’agit d’enseignements ayant vocation à être dispensés en e-learning ou en présentiel filmé.

M. RIALLAND apporte quelques précisions : cet enseignement, principalement théorique (CM) est destiné aux étudiants inscrits en 1ère année (PAS) à l’UFR des sciences de santé, au 2ème semestre.

La proposition est de dispenser 20 h CM de diversité végétale, 12 h CM de structure et fonctions des plantes, 10 h CM d’initiation aux neurosciences, 20 h CM de classification et diversité du règne animal, 20 h CM de sciences de la terre et de l’Environnement, 18 h CM en bases de l’écologie et de l’évolution-liens biodiversité-santé et médecine évolutionniste.

Cette UE permettrait de capitaliser 10 ECTS pour un volume horaire de 100 heures.

M. FARA observe que « classification et diversité du règne animal » est au programme de la L2.

M. NARCE s’interroge sur l’enseignement proposé en neurosciences : est-ce que celui-ci correspond à ce qui se fait en L1 ? Est-ce qu’il sera nécessaire aux étudiants de santé ? Il y aura un décalage entre nos étudiants de L1 et ceux de PASS, s’ils ne bénéficient pas du même enseignement.

M. RIALLAND lit le contenu de cet enseignement de neurosciences et ajoute que ce point a été discuté également au sein de la commission de l’enseignement.

M. MICONNET souhaite savoir si un étudiant ayant obtenu ces 10 crédits ECTS et non reçu au concours passera en L2 SVTE.

Le Directeur d’UFR précise que s’il n’est pas accepté en 2ème année de santé mais a validé 60 crédits ECTS, il pourra poursuivre mais, avec une capacité de 20 étudiants en L2 SVTE.

Pour M. MICONNET, c’est problématique qu’ils ne passent pas tous en L2 SVTE.

M. SURGOT se demande si avec 10 crédits ECTS, ces étudiants auront la capacité de suivre en L2 SV.

Le Directeur d’UFR propose de valider le contenu de l’UE filiarisée, en rappelant bien aux enseignants qu’il faut rester sur de l’initiation et tenir compte de la progression pédagogique.

**Unanimité (30 pour)**

* **Répartition de l’enveloppe dédiée aux sorties pédagogiques**

M. RIALLAND présente les critères de répartition de l’enveloppe retenus par la commission : 1) compte tenu de la modicité des sommes, attribution du montant demandé pour la L3 et le M1 DYCOB, 2) répartition au prorata du poids global. Ainsi, tous les parcours sont servis, à hauteur de 50% environ.

**Unanimité (30 pour)**

* **Projets déposés dans le cadre de l’appel à projets RITM**

M. RIALLAND présente le projet déposé par J.F BUONCRISTIANI intitulé : « réalité virtuelle en géologie : un e-learning terrain en géologie ». Le montant total du projet s’élève à 16000 €, montant de l’aide demandée à RITM BFC. C’est la continuité d’un projet de l’année dernière.

M. PELLENARD souligne que c’est une belle vitrine pour l’UFR car les retours de collègues à l’échelle nationale sont très positifs.

Mme VENNIN précise qu’il ne s’agit pas de remplacer le terrain, mais de motiver les étudiants à aller sur le terrain.

Le Directeur d’UFR regrette que l’UFR présente moins de projets que précédemment, mais admet que cela peut etre une conséquence des succès assez nombreux aux deux AAP précédents.

**Unanimité (30 pour)**

* **Projets déposés dans le cadre de l’appel à projets « équipements pédagogiques numériques » du Conseil Régional**

M. RIALLAND explique qu’il s’agit d’une nouvelle présentation d’un projet non retenu l’année dernière. Il est légèrement modifié, notamment quant au montant du co-financement apporté par l’UFR, qui passe de 15 000 à 10 000 € en raison d’une baisse prévisionnelle de la taxe d’apprentissage.

**Unanimité (30 pour)**

* **Appel à projets "Vie Etudiante" du Conseil Régional**

Le Directeur d’UFR remercie Mme TOUSSAINT et M. MEYER du service scolarité pour la préparation du dossier, axé sur l’amélioration des conditions d’études des personnes porteuses de handicap. Cette demande fait suite au constat que le nombre d’étudiants handicapés augmente considérablement, à l’échelle de l’UFR SVTE mais également de l’uB. Il est nécessaire d’apporter un autofinancement à hauteur de 20%, donc le projet est étalé sur deux ans. Pour 2020, la demande de financement auprès du conseil régional est de 8126 euros, l’apport de l’UFR représente 2031 euros, pour un total de 10157 euros.

MM. RIOLET et MICONNET souhaitent savoir si des aménagements seront effectués dans le bâtiment, afin d’améliorer l’accessibilité.

Le Directeur d’UFR précise que certaines propositions qui se trouvaient initialement dans le projet ont été retirées car les travaux d’accessibilité du bâtiment Gabriel sont programmés en 2020.

M. FARA confirme que, dans le cadre du CPER, les travaux d’accessibilité du rez-de-chaussée du bâtiment Gabriel sont effectivement prévus en 2020. Ils permettront l’accès à la scolarité pour les étudiants à mobilité réduite, ainsi qu’aux halls, par un ascenseur depuis le coté esplanade Erasme et une double passerelle depuis l’aile administration vers chacun des halls. Seule la loge restera encore inaccessible.

Le Directeur d’UFR soumet le projet au vote :

**Unanimité (30 pour)**

* **Demande de DSER**

Le Directeur d’UFR explique que la candidate a passé un M2 et souhaite approfondir ses connaissances techniques et conceptuelles dans le domaine de la modification génétique des levures.

Mme LEBORGNE CASTEL ajoute que cette personne a candidaté au concours de l’école doctorale et est une bonne étudiante.

Le Directeur d’UFR ajoute que le dossier mentionne un engagement du laboratoire sur le plan financier.

**Unanimité (30 pour)**

* **Contrôle de l’assiduité**

Le Directeur d’UFR explique que le CROUS a demandé que lui soit communiquée la liste des étudiants boursiers non assidus**.**

M. RIALLAND ajoute que la commission de l’enseignement s’est prononcée contre ce type de remontée.

Le Directeur d’UFR propose de s’en tenir au positionnement de l’année précédente : attente d’une demande expresse de la présidence de l’uB pour donner suite à cette demande.

**Unanimité (30 pour)**

1. **Approbation de conventions**

**🞟** **Convention de reversement à l'INRAE pour l’UMR Agroécologie**

Mme CASAS explique que cette convention a pour objet de permettre l’accès des stagiaires aux infrastructures de l’INRAE, notamment au restaurant administratif. Le montant est de 35500 € contre 50000 l’année précédente.

**Unanimité (30 pour)**

1. **Compte(s) rendu(s) de commission(s)**

🞟 **Commission de la communication du 10 janvier 2020**

Mme TROMPIER revient rapidement sur les points discutés :

1. Site Web, nouvel onglet « Collections »

2. Projet de nouvelles pages de présentation du département SAVAN

3. Hébergement Logo UFR, lettres à en-tête et Power Point sur l’intranet

4. Mini-biographies des scientifiques qui ont donné leurs noms aux amphithéâtres du bâtiment Gabriel, problème d’homonymes

5. JPO du 22 Janvier 2020, programme/stands

Lors de la JPO, plus de 450 plaquettes ont été distribuées et une forte demande a été enregistrée pour des visites de laboratoires et de salles d’enseignement.

**🞟** **Commission des personnels du 13 janvier 2020**

Le Directeur d’UFR précise que la commission a dans un premier temps pris connaissance de différentes informations : bilan des promotions obtenues par les personnels BIATSS et les enseignants-chercheurs, mouvement de personnel, nouveau dispositif de congé pour projet pédagogique, postes BIATSS et EC ouverts à concours en 2020. Elle s’est ensuite prononcée sur les classements des personnels ITRF candidats à une promotion de corps.

**🞟** **Commission des locaux du 12 février 2020 : vote sur la localisation du local LTS aile sud**

M. FARA explique brièvement que le plus gros chantier actuellement est celui de la rénovation du câblage informatique. L’aile nord a été réalisée en premier, puis le corps central et l’aile sud sera finalement réalisée alors que ce n’était pas dans le programme initialement. Une deuxième phase va commencer, qui va consister à référencer toutes les prises, en vue du basculement sur le nouveau réseau. Il nous a été demandé de trouver un local à l’aile sud qui pourrait accueillir la nouvelle baie de brassage, au milieu de l’aile, au 1er ou au 2ème étage. Après plusieurs visites avec Mme CLERGET, il est apparu que la solution la plus appropriée serait l’installation du matériel dans l’actuelle cartothèque, coupée en deux.

M. COLLIN intervient pour signaler que les meubles à déplacer sont très lourds et qu’une aide extérieure serait nécessaire.

Il est proposé de solliciter un devis auprès d’une structure privée.

Le Directeur d’UFR soumet au vote l’implantation du local LTS dans l’actuelle cartothèque au 2ème étage de l’aile sud.

**Unanimité (31 pour)**

1. **Questions diverses**
* Mme ROSNOBLET mentionne de nombreux non-respects des consignes lors des examens (pas de dépôt des sacs en bas des amphithéâtres, silence non respecté) et demande si cela pourrait révéler un nombre insuffisant de surveillants.
* M.ROUZET remercie l’UFR pour une formation qui sera dispensée aux enseignants du secondaire et aux étudiants de M1 MEEF, dans le cadre de la réforme de la première.130 enseignants se sont inscrits à cette formation, qui sera dispensée en visioconférence, le 7 ou le 8 avril. Cette articulation secondaire/ supérieur est importante, surtout en période de réforme.

L’ordre du jour étant épuisé, le Directeur d’UFR lève la séance à 12 h 25.

 Dijon, le 1er avril 2020

 